

188. *Elon*

Genre IV, classes nominales 7/8 (*e/bi*)

Identifications proposées: Erythrophloeum ivorense, Césalpiniacées (HNY); *Erythrophloeum guineense* (TSa, PJC, HK, WS); *Erythrophloeum suaveolens* (PLT, HNY).

Localisation: cet arbre pousse dans la forêt dense.

Description locale: grand arbre avec de grosses branches. Son tronc est rugeux et d'une couleur entre *claire* et *obscur* (gris-cendré). Son écorce à tranche *colorée* (rouge) laisse exsuder un suc gluant d'une couleur *obscur* (rougeâtre) et contient un poison très puissant. Aucune culture ne pousse bien sous son ombre sauf les ananas [459] que l'on considère par ce fait comme une plante des sorciers.

Elon enë mbe ele... [...] Elon enë mod ele, yatebe a mëfan mëfan. Nkug woe onë biwos biwos. Abëlë bod mintem. Mëkemendë moe mavin anë mbol bibab bivio a nnem etere. Nkug woe onë anë yafum anë yavin. Mëkemndë moe mënë akil mbe dzam, mënë fë nsu...

Technologie: dans les haut-fourneaux on utilisait jadis du charbon de bois tiré de cet arbre. Ce bois est interdit au chauffage domestique.

Utilisation thérapeutique: la décoction de ses écorces sert au lavage des ulcères à la plante des pieds. En y ajoutant parfois d'autres plantes, cette même décoction sert à soigner la rougeole (*mëbada*), la varicelle (*okpam*) et autres maladies de la peau. Une infusion de ses écorces est utilisée pour baigner les mains et les pieds atteints d'ulcérations lépreuses. En cas de rhumatisme, on place des écorces chaudes sur le lit du malade qui se couche dessus. Son écorce sert également au lavage des plaies des pattes des animaux à sabots.

Utilisation rituelle: l'*elon* est considéré comme un "mauvais arbre". Son écorce était utilisée dans la plus importante ordalie des Beti appelée *elon*. C'est ainsi que toutes les ordalies on reçu ce même nom

et on les distingue en y ajoutant un déterminant. L'*elon* proprement dit était réservé aux accusations (*ayem*) des mauvais agissements nocturnes de *mgbël* (▼ = ebëdëga / Annexe 5, ebug / entrée : *ayem* : 1.03.02./02, 14). D'après TSALA, chaque personne, homme, femme, sans limitation d'âge pouvait s'y soumettre, soit de plein gré, soit forcé par le conseil du clan. On n'en écartait que ceux qui n'avaient pas le plein usage de la raison et les femmes enceintes ou nouvellement mères. Le jour de l'épreuve, on faisait sauter à coups de pierre des écorces de cet arbre que pour les amener au village on les enveloppaient avec des feuilles de la fougère *zeñ*. [463] On écrasait ensuite ces écorces avec deux bananes blettes sur une pierre jusqu'en faire quatre boulettes grosses comme le bout du doigt (*mintuba me elon*). L'accusé les avalait. D'après TSALA pendant qu'il les avalait on mettait les mains sur la tête en disant ceci:

O Elon, toi qui vas dans le ventre de Y,
Sois véridique!
Si c'est bien lui qui a tué Z,
Reste dans son ventre!
Si au contraire, on le calomnie,
Reviens, qu'il te vomisse!

S'il vomit, son innocence est prouvée; s'il meurt, il est jugé coupable. Cette ordalie avait lieu aussi lors d'un décès. La mort exigeait des explications. Il fallait la venger. Les justiciers par excellence étaient les neveux utérins. Ils approchaient le village du défunt en parure de guerre, furieux, ils accusaient les gens d'avoir laissé mourir leur oncle et exigeaient que justice soit faite. Ils étaient soutenus par les frères du défunt et les compagnons d'initiation qui les rejoignaient en apportant, fixées sur une fourche ornée de fougères, des écorces d'*elon* pour l'ordalie et des cordes de lianes pour pendre les coupables.

La pratique de cette ordalie était une façon de découvrir les choses les plus secrètes. C'est peut-être ainsi qu'aujourd'hui encore l'écorce de cet arbre est utilisée pour savoir si un malade grave mourra ou non: on râpe les bourgeons d'un jeune *elon* et on les délaye dans de l'eau; puis on en verse quelques gouttes dans les narines du malade; si celui-ci étternue, c'est qu'il vivra; s'il ne réagit pas, c'est qu'il mourra. Si un *elon* pousse près d'un champ, on lui fait des offrandes pour qu'il laisse pousser les cultures qui sont aux alentours.

Valeur symbolique: A. Interprétation à base substantielle: l'elon est considéré comme un "mauvais arbre" à cause de son poison. On l'appelle ele meyem, "l'arbre (qui sert d'épreuve) aux inculpations en sorcellerie". Le terme ayem (pl. mëyem) par lequel on désigne ce type d'inculpations est un dérivé du verbe yem qui signifie "savoir", "connaître" ce qui montre le lien étroit entre le fait d'inculper quelqu'un de sorcellerie et le recours à cette ordalie qui permet savoir si l'inculpé est coupable ou innocent. L'elon est appelé aussi ele biyòg, "l'arbre des malédictions" car sa sentence tombe comme une malédiction sur le coupable. Par ses rapports au monde de la sorcellerie, cet arbre n'est jamais accepté dans les rites comme l'esie ou l'eva mëtiè. Dans l'ancien rite so on se servait de son écorce lors de la déclaration des fautes des candidats.

Littérature orale: TSALA relève les expressions a) mod te anë elon ebedë a ngòg ("cet homme est comme l'arbre elon posé sur une pierre") dans le sens de "cet homme est terrible"; b) ku a si elon elon ("tomber à terre sous l'épreuve de l'elon") dans le sens de "tomber raide mort".

Références bibliographiques: LETOUZEY, 1970: 2^a, p. 181; 1969: Dictionnaire TSALA: p. 188-189; TSALA, 1958: pp. 31-34 et 57; LABURTHE-TOLRA, 1977: pp. 61, 592, 604-5, 655, 802, 1051, 1061, 1171-3, 1177, 1222, 1282-4, 1287-9 1411, 1571 et 1620; COUSTEIX, 1961: p. 65; NGOA, 1968: p.224 ; MALLART , 1970: pp. 151 et 301; MALLART , Vol. III: 11.16.1, 11.15.2., 11.14.1., 11.14.2.et 4.6.7.